

Charte de prêt des objets musicaux

Médiathèques de Flers Agglo

Pour découvrir un instrument insolite ou classique, l'essayer avant d'apprendre à en jouer ou reprendre une pratique instrumentale, jouer de la musique, expérimenter un objet qu'on ne connaît pas, le tester, écouter de la musique autrement, s'amuser...

Conditions générales :

L'emprunt d'objets musicaux est accessible aux abonnés du Réseau des Médiathèques de Flers Agglo. Pour utiliser ce service, chaque abonné ou son représentant légal doit prendre connaissance de cette charte et la signer lors de son premier emprunt d'objet. La signature est à renouveler chaque année.

L'emprunteur est responsable pendant toute la durée du prêt et jusqu'à vérification du matériel. En cas de non restitution de l'objet et de ses accessoires quelle qu'en soit la cause (perte, vol, ou détérioration) un devis sera établi par nos services et l'emprunteur ou son représentant légal s'il est mineur devra rembourser tout ou partie de l'objet.

La médiathèque prête des objets ou instruments musicaux mais ne forme pas les abonnés à leur utilisation. L'abonné se familiarisera avec l'instrument/objet par ses propres moyens (notice, mode d'emploi, méthodes d'apprentissage, tutos internet, ...).

Modalités de prêt :

Chaque abonné peut emprunter un objet à la fois pour une durée d'un mois. Les réservations d'objets sont possibles via le site internet ou sur simple demande par téléphone ou sur place.

L'emprunt des objets jeunesse est possible sur les cartes « collections jeunesse », en présence du responsable légal de l'enfant.

Les prêts et les retours peuvent s'effectuer dans les trois médiathèques du réseau de Flers Agglo : Flers – Briouze – La Ferté-Macé en salle auprès d'un agent (pas d'enregistrement possible avec les automates, pas de boîte de retour).

Éléments techniques :

L'emprunteur veillera à prendre soin de l'objet : ne pas l'exposer à de grands écarts de température, le protéger des coups et chocs divers, ne pas le stocker dans un environnement humide...

En cas de problème, ne pas hésiter à contacter un membre du personnel des médiathèques par téléphone au 02 33 98 42 22 ou par mail à l'adresse mediathequedisco@flers-agglo.fr

NOM, Prénom :

.....

N° d'abonné :

Responsable légal de :

NOM, Prénom :

N° d'abonné :

Je m'engage à :

- Restituer l'objet et ses accessoires dans leur état d'origine
- En cas de perte, détérioration ou vol, rembourser tout ou partie de l'objet
- Respecter le délai de prêt d'un mois

Date :

Signature :